

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 26 septembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; MOZER Florence ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BURLLOT Gilbert	à TALOC Bruno
CHAPPE Fanny	à VIBERT Richard
DUMAIL Michel	à GOUAULT Jacky
KERHERVE Guy	à GOUDALLIER Benoît
LE GOFF Philippe	à LE GAOUYAT Samuel
LE GOFF Yannick	à MOURET Patricia
LOZAC'H Claude	à LE MEAUX Vincent
ZIEGLER Evelyne	à LE LAY Tugdual

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOULANGER Servane ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUEROU Annie ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	08
Absents	20

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 20 septembre 2023

DEL2023-09-188

REVITALISATION**TRAVAUX AMENAGEMENT DE LA RUE GABRIEL LE BRAS PAIMPOL :
SUBVENTION**

La ville de Paimpol, l'Etat, la Région Bretagne, la Banque des Territoires, l'EPF et l'Agglomération ont signé le 6 janvier 2020 un protocole relatif au plan d'action du centre de « Paimpol-cycle Travaux » au titre de l'appel à candidatures « dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne ». Ce protocole d'engagement court jusqu'au 31 décembre 2024.

Au regard des nouvelles priorités définies en 2021, la ville de Paimpol sollicite l'Agglomération pour une révision des sommes allouées aux opérations n°9 et n° 12 du protocole initial :

Intitulé des opérations initiales	Maîtrise d'ouvrage	Montant des Dépenses € HT	Participation de l'Agglomération	
			%	Montant
N°9 : Réaménagement rue Brassens ,...	Ville de Paimpol	598 500	5,33%	31 880
N°12 : Réaménagement rue des Huit Patriotes	Ville de Paimpol	683 000	4,05%	27 640
Total € HT		1 281 500	4,64%	59 520

La ville propose de réaffecter l'enveloppe au profit des travaux d'aménagement sur la rue Gabriel Le Bras selon le plan de financement suivant :

Intitulé de l'opération	Coût des travaux (€HT)	Participation de l'Agglomération en € HT	%	Année de versement
Réaménagement avenue Gabriel Le Bras - Phase 1	516 000	18 060	3,5%	2023
Réaménagement avenue Gabriel Le Bras - Phase 2	629 000	22 015	3,5%	2024-2025
Réaménagement avenue Gabriel Le Bras - Phase 3	558 000	19 530	3,5 %	2026
Total	1 703 000	59 605	3,5%	

Considérant que l'objet de la nouvelle opération identifié est conforme aux objectifs des actions listés dans le protocole signé en 2019, et que le montant de subvention sollicité auprès de l'Agglomération reste identique,

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité décide :

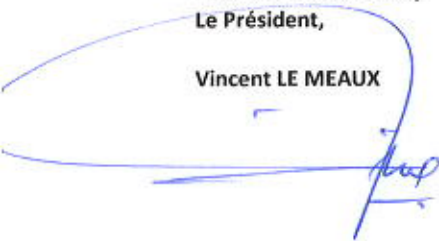
- De valider la réaffectation des subventions versées au titre du protocole dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne des opérations n°9 et n°12 à l'opération nouvelle Aménagement de l'avenue Gabriel LE BRAS ;
- De prolonger la date limite de versement de ces subventions jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Michel LE CALVEZ

